

## Pierre Du Gua de Mons

Gilles Boileau

---

Volume 9, numéro 3, février 2004

L'Acadie 1604-2004

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1049ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer cet article

Boileau, G. (2004). Pierre Du Gua de Mons. *Histoire Québec*, 9(3), 10–13.

# Pierre Du Gua de Mons

Par GILLES BOILEAU, GÉOGRAPHE

*Du Gua de Mons a été injustement oublié. Premier colonisateur de la Nouvelle-France du dix-septième siècle, il inaugure une œuvre qui ne sera plus abandonnée: le Port-Royal de 1605-1606 est demeuré avec raison l'illustration d'une époque enthousiaste et heureuse; la fondation de l'Acadie est de lui, comme aussi le retour de la France dans le Saint-Laurent: c'est lui qui, à ses frais, envoie Champlain construire l'Habitation de Québec et qui en assure le maintien jusqu'en 1612; même par la suite, sous le règne des vice-rois et jusqu'à sa mort (survenue entre 1628 et 1632), il contribue à former des sociétés de commerce, il encourage éloquentement Hébert dans son émigration; contre ses collègues, il soutient Champlain: sans de Mons, on peut présumer qu'il n'y eût pas eu Champlain. L'histoire canadienne s'est montrée fort ingrate pour lui: dans une carte de 1613, le sommet du Cap-aux-Diamants portait le nom de Du Gas, qu'on a bientôt laissé tomber; et aucun accident géographique de première grandeur ne rappelle aujourd'hui ce de Mons qui fut l'un des fondateurs de la Nouvelle-France. - Marcel Trudel, Histoire de la Nouvelle-France, Montréal, Fides, 1966.*

**L**e grand historien a raison. Sans Pierre Du Gua de Mons, Samuel de Champlain n'aurait peut-être pas été celui qu'il fut. Et pourtant on en parle peu.

Dans le cadre d'une émission intitulée «Sur les pas de Champlain» et diffusée sur les ondes de France-Culture (Paris, le 20 octobre 2003), le présentateur expliquait qu'il s'agissait là «d'une façon de s'interroger sur la figure de ce cartographe devenu découvreur d'un nouveau monde et fondateur de cités – et de se demander également pourquoi de tous les inventeurs de la Nouvelle-France, Champlain est peut-être aujourd'hui le plus célébré au Canada et au Québec».

Surtout réalisées à Québec, à Baie Sainte-Catherine et à Tadoussac, de nombreuses entrevues furent consacrées à Champlain et aux Amérindiens... descendants de ceux avec qui Champlain signa une première alliance. M. le professeur Michel Tétu, présenté comme le directeur de l'«Année francophone internationale» parla abondamment de l'œuvre de Champlain en Nouvelle-France. Il souligna entre autres que:



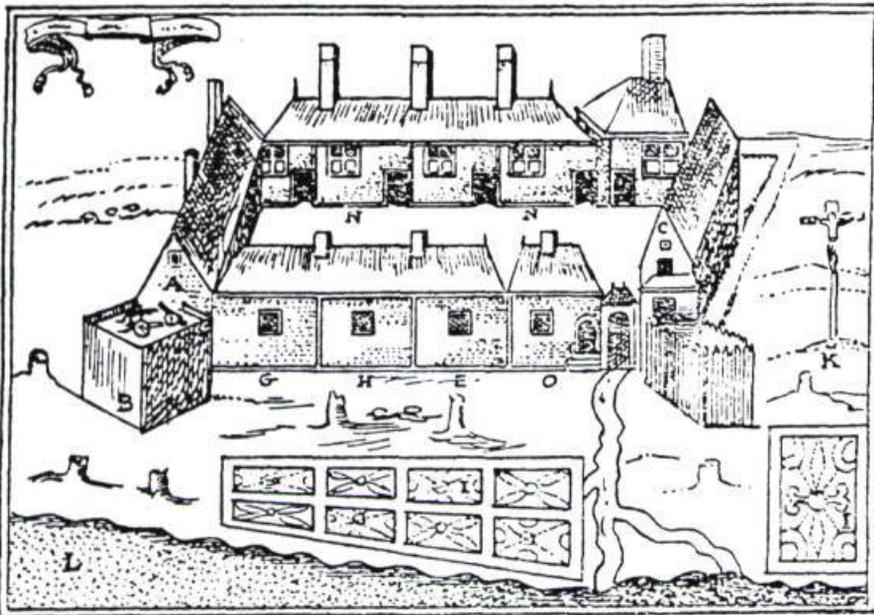
Monument à Pierre Du Gua de Mons, à Annapolis, Nouvelle-Écosse. Cahiers de la Société historique acadienne, 1994.

*«les commémorations de Champlain ont toujours été importantes un peu partout... on a célébré d'autres gens, on a célébré Jacques Cartier bien sûr, mais Champlain est sûrement le plus important parce que c'est lui qui a fondé Québec, mais les Québécois ne sont pas seuls à fêter Champlain puisque les Acadiens le font et vont le faire l'année prochaine; ils sont très fiers de fêter Du Gua de Mons et Champlain, mais Du Gua de Mons on en parle un peu même si c'était le patron de l'expédition alors qu'on va célébrer davantage Champlain».*

Tout au long de l'émission, le nom de Pierre du Gua de Mons ne fut guère mentionné, et quand il le fut, ce ne fut que fort timidement par l'historien Jacques Lacoursière qui souligna qu'en 1603 Du Gua de Mons avait fait appel à Champlain en tant que cartographe et en raison de ses grandes connaissances de la nature. Parlant de la fondation de Québec, Lacoursière dit «il ne faut pas oublier qu'en 1608 Champlain va aller s'établir à Québec comme représentant de Pierre Du Gua de Mons... un peu comme son lieutenant...»

Tout comme Champlain, Pierre du Gua de Mons est né en Saintonge. Le premier à Brouage, le second, dit-on, à Royan. Dans sa ville natale, on ne l'a pas oublié et au moment où l'on fête, sur les rives du Saint-Laurent, Samuel de Champlain, le «lieutenant» de Du Gua de Mons, à Royan on fait des plans pour le «ressusciter» comme en font foi ces quelques lignes tirées du quotidien bordelais *Sud-Ouest* dans son édition du 27 octobre 2003. Le titre utilisé par le journal est fort révélateur. On remarquera cependant que l'auteur de cette chronique confond la fondation de Québec (ou de l'Acadie) avec celle du Canada.

**«Ressusciter Du Gua de Mons**  
«À l'approche du quatre-centième anniversaire du Canada, un comité local œuvre pour honorer ce Royannais qui y fonda les premières colonies. À croire que seul un comité d'irréductibles royannais milite encore pour la mémoire de Dugua de Mons. Ce Pierre Dugua sieur de Mons, natif de Royan, fait lieutenant général du roi sur «les pays, côtes et confins de l'Acadie» en novembre 1603. Et qui s'en alla, flanqué

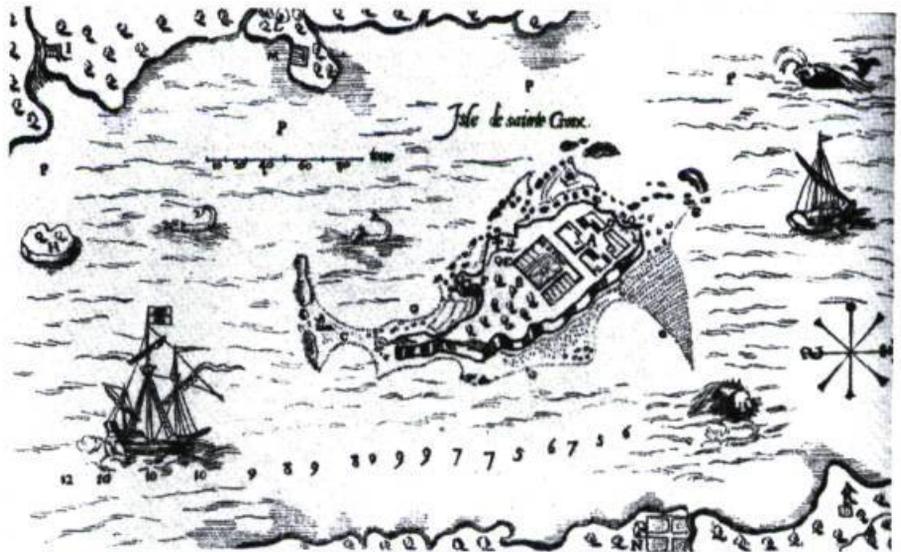


*L'habitation de Port-Royal, d'après un dessin de Samuel de Champlain (1613).*

de son illustre lieutenant Samuel Champlain, fonder les toutes premières colonies de la Nouvelle-France. L'île Sainte-Croix, puis, un détestable hiver plus tard, Port-Royal. Quatre ans plus tard, Québec. Aujourd'hui, le jeune Canada s'apprête à célébrer avec faste ses quatre cents ans et honorer ses héros.

«Sans Dugua. Ou presque. Les livres d'histoire n'ont pas retenu l'homme. Parce que les Jésuites qui accompagneront les premiers émigrants n'avaient que faire de cet aventurier huguenot. Parce que lui-même n'a pas daigné laisser le moindre écrit. Voilà le «défi» du «comité de Royan pour le 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Acadie et de Québec»: «Pour que la mémoire de Dugua ne soit pas oubliée et prenne sa place dans l'histoire aux côtés de Champlain».

«Royan est la ville natale de Dugua de Mons. C'est peu et beaucoup à la fois. Il l'a quittée jeune, il n'y est peut-être pas revenu. Son nom n'est pas ancré dans la mémoire locale. Mis à part une rue, une promenade et une stèle érigée devant la mairie de Royan. Porte-drapeau des activités du comité, un documentaire a été tourné entre Royan et le Canada, l'an dernier, «sur les pas de Dugua de Mons». Un timbre en son honneur sera émis en juin 2004. à la fois en France et au Canada. Une faveur quémandée par Annapolis



*L'île Sainte-Croix, d'après un dessin de Samuel de Champlain (1613).*

Royal, avec laquelle Royan a signé un protocole d'amitié.

Il restera à porter ses efforts sur la province la plus importante qu'est Québec, sans attenter à la mémoire de Champlain. Il est injuste que Champlain «occupe toute la place», répète-t-on. Le chemin est encore long. Il y a quelques années, une association d'échanges franco-québécoise ne voyait-elle pas en Dugua un méprisable «trafiquant de fourrures». Le roi lui en avait confié le monopole...»

Dans un document d'information consacré aux projets de Célébrations nationales pour l'année 2003, le gouverne-

ment français, par la voie du ministère de la Culture, annonce qu'il va célébrer «la présence française en Amérique du Nord». Le communiqué, même s'il souligne la participation de Du Gua de Mons à ce voyage, a néanmoins pour titre «Voyage de Champlain au Canada en 1603».

Et même si presque tous les historiens reconnaissent que Pierre Du Gua de Mons a joué un rôle essentiel dans la mise en place de la colonie, on n'en continue pas moins dans presque tous les milieux à l'ignorer ou du moins à le maintenir dans l'ombre de Champlain.

Dans *Le Soleil* du 22 février 2003, Marc Beaudoin et Roger Vallières rappellent une affirmation solennelle de l'historien français Émile Ducharlet... «parler de l'œuvre de Champlain sans mentionner la

part prise par Dugua de Mons relèverait d'une totale méconnaissance de l'histoire ou de la plus invraisemblable mauvaise foi».

Mais pourquoi donc un tel ostracisme? Serait-ce, comme le laissent entendre MM. Beaudoin et Vallières, que les premiers historiens de la colonie – les Jésuites entre autres – auraient pu ignorer malicieusement et volontairement le huguenot Du Gua de Mons.

**Mais qui était donc ce Pierre Du Gua de Mons et que lui doit-on?**

Après plusieurs vaines tentatives, notamment sous François 1<sup>er</sup>, pour établir une

Nouvelle-France en Amérique du Nord, Henri IV reprit le flambeau. Les échecs vinrent dru. Après avoir tenté d'unir les riches et puissants marchands de Rouen et de Saint-Malo afin de les faire travailler ensemble et soutenir dans ses efforts Pierre Chauvin à qui il avait consenti le monopole du Saint-Laurent. Mais Chauvin meurt. Le marquis de La Roche, qui a établi une colonie à l'île de Sable, souhaitait bien hériter du monopole, mais le roi n'a guère confiance en ses projets.

Heureusement! C'est le commandeur Aymar de Chastes qui prendra la relève de Chauvin. Le nouveau titulaire du monopole envoie une expédition dans le grand fleuve sous le commandement de François Gravé. C'est à titre d'observateur que Champlain est de l'équipage. On signe une première alliance avec les «Sauvages» de Tadoussac. Partis de Honfleur le 15 mars 1603, les navigateurs sont de retour dans le port du Havre-de-Grâce le 20 septembre. À peine avaient-ils mis pied à terre, ils apprennent une triste nouvelle: Aymar de Chastes est mort lui aussi.

En Amérique du Nord, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le territoire est à prendre et la colonisation à faire. Même si le «pays» du Saint-Laurent est assez bien connu, on hésite toujours sur le lieu où pourrait naître et s'épanouir cette Nouvelle-France. En plus des rives du Saint-Laurent, comme le souligne Marcel Trudel, «de Terre-Neuve à la Floride, tant de lieux les plus divers pouvaient accommoder une colonie française». Et parmi ces lieux, il y a l'Acadie.

C'est à Pierre Du Gua de Mons que reviendra la lourde et gratifiante responsabilité de tenter de «prolonger» la France en terre d'Amérique. Au moment où Henri IV fait appel à lui, Du Gua de Mons était un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il s'était particulièrement distingué au cours des guerres de religion. Les coffres de l'État étant plutôt mal garnis, le Roi sollicite la collaboration de ceux qui sont susceptibles de réunir autour d'eux les conditions pouvant assurer le succès de l'entreprise de colonisation. Mais en échange, il faut consentir des avantages et des privilèges. On sait qu'il était déjà venu à Tadoussac en 1600.

### Une lourde responsabilité

En 1603, Pierre du Gua de Mons est fait lieutenant général et reçoit de l'amiral Montmorency une commission l'autorisant à mettre sur pied et à diriger une entreprise maritime. Il en profitera pour annoncer au roi son intention de poursuivre la découverte de la côte acadienne et d'y installer un peuplement. En plus de lui donner autorité sur une large bande de terres, de Terre-Neuve à la Virginie, le roi lui consent surtout un monopole de dix ans sur la traite avec les Sauvages. C'était là le moyen par lequel Du Gua de Mons allait pouvoir assurer la survie de son entreprise... mais en échange de ce privilège il devra amorcer le peuplement de l'Acadie en y amenant cent personnes par an. Ces privilèges ne s'étendaient toutefois pas aux pêcheries. On viendrait encore de plusieurs pays d'Europe pêcher sur les grands bancs et dans le golfe.

Du Gua de Mons créa sa compagnie en société avec des marchands de Rouen (où était le siège social), de Saint-Malo, de La Rochelle et de Saint-Jean-de-Luz, quatre grands ports de pêche hauturière. Mais comme les risques encourus étaient plus grands que prévus, le roi ramena de 100 à 60 le nombre de colons à établir. Après les échecs de Chauvin et d'Aymar de Chaste, Du Gua de Mons allait-il réussir? L'espoir était grand, compte tenu de la dimension d'un vaste domaine de commerce, s'étendant sur six degrés de latitude. Mais comment s'attaquer à une aussi vaste entreprise avec des moyens modestes et face à la rivalité des compagnies de marchands français entre elles. Il fallait aussi tenir compte de la présence sur l'Atlantique de quelques flottes étrangères à la recherche de colonies et de profits

Pour respecter les conditions imposées dans son entente avec le roi, Du Gua de Mons choisit de s'installer en Acadie plutôt que dans la vallée du Saint-Laurent. C'est ainsi que naîtra l'Habitation de l'île Sainte-Croix. Mais avant d'arrêter son choix sur l'île Sainte-Croix d'abord, puis plus tard –forcé par le destin en quelque sorte– sur Port Royal, Du Gua longea attentivement les rives de la baie Française (aujourd'hui la baie de Fundy). Champlain,

dans ses récits raconte ce périple de découverte.

Quoi qu'il en soit, trois navires par lui affrétés avaient déjà quitté la France le 7 mars 1604 pour le Saint-Laurent afin d'y faire la traite des fourrures. Et c'est le 7 avril suivant que l'expédition fondatrice de Du Gua de Mons quitta le Havre-de-Grâce pour l'Amérique alors que deux autres navires prirent la mer pour des fins d'exploration et de colonisation, conformément à la commission royale qui lui avait été consentie. Du Gua de Mons se fait accompagner par Champlain. Entré dans la baie Française le 18 juin, Du Gua de Mons y navigua quelques jours avant de parvenir à «l'embouchure d'une rivière des plus grandes et profondes qu'eussions encore vues, que nommasmes la rivière Saint-Jean». Cela s'entend: c'était le 24 juin. De là, on passa rapidement à la baie de Passamaquody et à la rivière Scoudic qui devient la rivière Sainte-Croix. Laissons la parole à Champlain...

### Champlain raconte l'île Sainte-Croix

*«De la rivière Saint-Jean, nous fîmes à quatre isles... Faisant l'ouest-nord-ouest trois lieues par les isles, nous entrâmes dans une rivière qui a presque demye lieue de large en son entrée, où ayant fait une lieue ou deux, nous y trouvâmes deux isles: l'une fort petite proche de la terre de l'ouest et l'autre, au milieu, qui peut avoir huit ou neuf cents pas de circuit, élevée de tous côtés de trois ou quatre toises de rochers, hors un petit endroit d'une pointe de sable et terre grasse, laquelle peut servir à faire briques et autres choses nécessaires. Il y a un autre lieu à couvert pour mettre des vaisseaux de quatre-vingt à cent tonneaux, mais il affiche de basse mer. L'isle est remplie de lapins, bouleaux, érables et chênes.*

*«De soi, elle est en fort bonne situation et il n'y a qu'un côté où elle baisse d'environ quarante pas, qui est aisé à fortifier... les côtes de la terre ferme en étant des deux côtés éloignées de quelque neuf cents à mille pas. Il y a des vaisseaux qui ne pourraient passer sur la rivière qu'à la merci des canons d'icelle qui est le lieu que nous jugeâmes le meilleur, tant pour la si-*

tuation, bon pays, que pour la communication que nous prétendions avec les Sauvages de ces côtes et du dedans des terres, étant au milieu d'eux: lesquels avec le temps on espérait pacifier et amortir les guerres qu'ils ont les uns contre les autres, pour en tirer à l'avenir du service et les réduire à la foi chrétienne.

«Ce lieu est nommé par le sieur de Mons l'isle Sainte-Croix.

«N'ayant trouvé lieu plus propre que cette isle, nous commençâmes à faire une barricade... Quelques jours après, nos vaisseaux étant arrivés et ayant mouillé l'ancre, chacun descendit à terre, puis sans perdre de temps le sieur de Mons commença à employer les ouvriers à bâtir des maisons pour notre demeure... L'on fit aussi un four et un moulin à bras pour moudre nos blés...»

#### En route pour Port-Royal... et Québec

Le séjour sur l'île Sainte-Croix fut très pénible et la modeste entreprise fut un échec, d'où la nécessité de changer de lieu, ce que dé-

cida le sieur Du Gua de Mons. En racontant ce nouvel épisode, Champlain, dans ses récits, évoque clairement les principaux motifs qui poussèrent à la relocalisation: «froidures & mauvais yver». La situation en était une d'urgence. C'est encore Champlain qui le rapporte...

«N'ayant trouvé aucun port qui nous fut propre pour lors, et vu le peu de temps que nous avions pour nous loger et bâtir des maisons à cet effet, ...Le sieur De Mons nous fit équiper deux barques que l'on chargea de la charpenterie des maisons de Sainte-Croix pour la porter au Port-Royal, à vingt-cinq lieues de là, où l'on jugeait y être la demeure beaucoup plus douce et

tempérée. Le Pont (Dupont-Gravé) et moy partîmes pour y aller, où étant arrivés cherchâmes un lieu propre pour la situation de notre logement et à l'abri du norouet que nous redoutions pour en avoir été fort tourmentés. C'est là que l'expédition se fixa».

Ainsi donc on déménagea, forcés par les forces de la nature. Champlain demeura sur place mais Du Gua de Mons rentra en France en septembre 1605. Il y apprit avec regret que bon nombre de marchands concurrents avaient uni leurs efforts pour lui faire perdre son monopole. Il resta en

la création du premier établissement français permanent en Amérique.

\*\*\*

À propos de cette ingratitude manifestée par la mémoire canadienne à l'égard de Dugua de Mons que souligne à regret Trudel en note liminaire, précisons que dans un ouvrage publié en 1886 où il raconte ses «Promenades dans le golfe Saint-Laurent», Faucher de Saint-Maurice, alors qu'il vient d'entrevoir «Bersimis avec son joli village et son église» et qu'il vient de

doubler la Pointe de Mons, juge utile de préciser dans une courte note que

«la pointe de Mons est ainsi nommée en l'honneur de Pierre du Gua, sieur de Mons, l'infatigable explorateur des côtes de l'Acadie et le fidèle ami de Champlain. L'amiral Bayfield est le seul qui ait maintenu la véritable orthographe de ce nom. Presque toutes les autres cartes indiquent ce lieu sous le nom de

Pointe des Mons, ce qui est un non-sens topographique.

Quelque part, sur la côte Nord, entre Baie-Comeau et Port-Cartier, il y a bien la Pointe-des-Monts...

Dans l'«Itinéraire topographique du Saint-Laurent, ses rives et ses îles», publié par le ministère des Communications en 1984, on trouve diverses explications, de nature autant topographique qu'historique. On semble admettre toutefois que Pierre-Georges Roy a raison quand il affirme «que le nom honore Pierre Du Gua de Mons, infatigable explorateur et fidèle ami de Champlain». Mais dans ce cas, pourquoi y mettre un «t»?

## PIERRE DUGUA DE MONS v. 1560-1628

Né à Royan, en Saintonge, Pierre Dugua, sieur de Mons, est un acteur important mais méconnu de l'épopée française en Amérique.

Nommé lieutenant général de la Nouvelle-France en 1603, le sieur de Mons est chargé par Henri IV de fonder une colonie permanente en Amérique du Nord en échange du privilège exclusif de la traite des fourrures.

Après deux tentatives infructueuses en Acadie en 1604 et 1605, de Mons se tourne vers la vallée du Saint-Laurent. En 1608, il donne à Samuel de Champlain le mandat de fonder Québec et lui fournit tous les pouvoirs et le soutien matériel et financier nécessaire pour réussir cette entreprise.

Le 3 juillet 1608, Champlain débarque à Québec, en compagnie de vingt-sept compagnons et érige son habitation.

Pierre Dugua de Mons aura ainsi joué un rôle de premier plan dans la fondation du premier établissement français permanent en Amérique du Nord.

3 juillet 1999

Agnès Maltais  
Ministre de la Culture et des  
Communications du Québec

Gouvernement du Québec  
Ministère de la Culture  
et des Communications

Jean-Paul L'Allier  
Maire de la ville  
de Québec

VILLE DE  
québec

Afin de souligner le rôle véritable joué par Pierre Du Gua de Mons en Nouvelle-France et en particulier dans l'histoire de la ville de Québec, une plaque souvenir lui rendant hommage a été dévoilée en juillet 1999.

France pour défendre ses intérêts et vit son monopole prolongé pour une courte période en échange de la promesse de créer un poste sur les rives du Saint-Laurent.

Mais en 1608 la traite des fourrures fut ouverte à tout le monde. Loin de se décourager, Du Gua de Mons confia à Champlain la création de Québec. En dépit de succès mitigés, il soutint fermement Champlain dans ses actions pour maintenir le poste de Québec et s'impliqua avec vaillance et détermination dans le commerce et la colonisation du Canada jusqu'en 1617 alors qu'il choisit de se confiner dans une vie plus paisible. Il se retira à Fléac-sur-Seignes. On lui devra toujours